

## BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à GLISS'56 avec vos 3 chèques

N° :

Reçu le : .../.../.....

Séjour à **la Clusaz** du **23 au 29 Janvier 1999**

### Votre Identité :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
N° carte d'adhérent : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ sexe : M - F

Votre situation      Votre choix

A jour en 98

- Oui  
 Non

- Ski Alpin  
 Non Skieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
N° carte d'adhérent : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ sexe : M - F

A jour en 98

- Oui  
 Non

- Ski Alpin  
 Non Skieur

Adresse complète : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

### Votre choix :

#### Avec Douche

	Séjour	Cotisation	Montant unitaire	Nbre	total
<input type="checkbox"/> Skieur	2 415 F	+ 75 F =	2 490 F	*	= - F
<input type="checkbox"/> Non skieur	1 815 F	+ 75 F =	1 890 F	*	= - F

#### Sans Douche

<input type="checkbox"/> Skieur	2 355 F	+ 75 F =	2 430 F	*	= - F
<input type="checkbox"/> Non skieur	1 755 F	+ 75 F =	1 830 F	*	= - F

Cochez vos  
choix, et prenez  
votre calculatrice

**Soit un total de : .....F / 3 = .....F par versement**

**Droit d'entrée** (si non à jour en 98) **75 F \* .. = .... F A rajouter sur le premier chèque**

### Votre règlement :

#### 3 chèques

#### jointes à cette réservation

- qui seront mis en banque - le 10 Novembre 1998 pour le premier (1/3 du séjour + droit d'entrée)  
- le 10 Décembre 1998 pour le second, (1/3 du séjour)  
- le 10 Janvier 1999 pour le dernier (1/3 du séjour)

**Attention :** Votre inscription ne sera prise en considération que si elle est accompagnée de ces 3 chèques dont les encaissements interviendront aux conditions ci-dessus.

### Conditions d'annulation : (par personne)

- 1 - Si vous annulez votre séjour AVANT le 10 Décembre 1998, votre versement vous sera remboursé à l'exception de la cotisation annuelle et du droit d'entrée si vous n'étiez pas à jour de votre cotisation 1998 à l'association.
- 2 - Si vous annulez votre séjour entre le 10 Décembre 1998, et le 10 Janvier 1999, votre versement vous sera remboursé moins une retenue de 600 Frs pour frais de gestion, plus la cotisation et le droit d'entrée éventuel.
- 3 - Vous annulez APRES le 10 Janvier 1999, votre versement reste acquis en totalité à l'association.
- 4 - Pour les cas 2 et 3, les conditions ci-dessus s'appliquent **sauf si vous avez un remplaçant**: en ce cas, votre versement vous sera remboursé à l'exception de la cotisation annuelle augmentée du droit d'entrée si vous n'étiez pas membre de l'association en 1998.

### ATTENTION

Nous vous rappelons que vous devez **fournir une attestation d'assurance** couvrant la pratique du ski. Contactez votre assureur à cet effet. A défaut de cette attestation, vous devrez acquérir **une carte neige**

### Votre engagement :

Je soussigné \_\_\_\_\_ reconnait avoir pris connaissance des clauses d'annulation pour le séjour à **la Clusaz** du 23 au 29 Janvier 1999

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Mention manuscrite "**lu et approuvé**"

Signature :

#### Pièces jointes :

- Photo(s) pour le(s) forfait(s) de ski :
- attestation d'assurance :
- règlement total du séjour en 3 chèques datés du jour de l'inscription

Si Mineur : à signer par les parents ou le tuteur légal